

Le système politique Suisse - 1/2

Je vais essayer de vous expliquer comment fonctionne notre système politique. C'est un système subtil est assez compliqué mais on va essayer de faire simple...

En me baladant sur ce site (et d'autres) je me suis rendu compte que bon nombre d'entre vous, amis français, ignore tout de notre politique, ce qui vous fait parfois dire des bêtises. Je vais tenter de vous expliquer comment ça marche chez nous.

Bon, le nom officiel de la Suisse est "Confédération Helvétique". Cette confédération est composée de 23 cantons de tailles variables. Nous comptons environ 7,3 millions d'habitants : 4,6 millions de Suisses "Allemands", 1,5 millions de Suisses "Romands" (moi), 0,5 millions de Suisses "Italiens", 350 000 Romanches. En résumé, les francophones ne sont pas majoritaires.

Parmi ces 7,3 millions d'habitants tous ne peuvent pas voter, seul les citoyens majeurs et naturalisés Suisses ont le droit de vote au niveau fédéral donc seulement 4,6 millions de citoyens. (Dans certaines communes les "étrangers" ont le droit de vote mais pas pour la politique Suisse). Il faut aussi savoir que les Suissesses n'ont le droit de vote que depuis 1971 hum... Hum...

Passons aux choses sérieuses

Premier pas, le peuple élit le parlement.

Ce parlement est composé de deux chambres. Le "Conseil national" qui est composé de 200 personnes et le "Conseil des Etats" composé lui de 46 personnes, 2 par cantons. Ces deux chambres forment le pouvoir législatif. Ces 246 personnes ne sont pas des professionnels, ils sont payés mais presque tous ont une autre activité pour survivre. C'est ces 2 chambres qui décident des lois (en général, on verra plus tard que ce n'est pas toujours le cas). En plus, ces deux chambres élisent 7 "Conseillers fédéraux" (attention, ces 7 conseillers fédéraux ne sont pas changés à chaque fois que l'on ré-élit les 2 chambres pour autant). Les conseillers fédéraux forment le pouvoir exécutif. Ces 7 "Sages" forment notre gouvernement, c'est eux qui appliquent les lois. Il n'y a pas de président en Suisse mais un des conseillers fédéraux assure cette fonction il n'a pas plus de pouvoir pour autant. En théorie ces conseillers fédéraux doivent eux aussi se faire ré-élire tous les 4 ans. Mais en général, une fois élu, un conseiller fédéral reste en place jusqu'à ce qu'il démissionne. La photo que vous voyez, c'est le palais fédéral à Berne, c'est là que travaille tout ce beau monde.

Vous trouvez que c'est pas trop compliqué ? alors on en remet un couche

Ces politiciens n'ont pas les pleins pouvoirs. Les lois "majeures" telles que l'adhésion de la Suisse à un quelconque organisme international (ONU, UE,...), les modifications de la constitution sont d'abord décidées par les 2 chambres puis, avant leur application, le peuple vote ces lois. En principe, les lois mineures ne font pas l'objet de votations mais le peuple peut faire un "référendum" et demander que le peuple vote cette loi quand même. Pour cela il faut que 50 000 citoyens signent cette demande en 100 jours. Le peuple a en plus de tout ça le pouvoir de créer des "initiatives populaires". Si 100 000 personnes signent cette initiative (un changement de loi ou de constitution) alors ce texte sera voté par la population et le gouvernement ne pourra pas retoucher à cette loi. Cependant (eh oui il y a toujours un "mais"), au moment où l'initiative est déposée (elle est rendue aux autorités), le Conseil fédéral (les 7 conseillers fédéraux réunis), peut lancer un "contre-projet". Ce contre-projet consiste en un autre texte de loi ayant les mêmes buts que l'initiative mais qui est élaboré par le gouvernement et donc un peu différent. Alors les Suisses par votation directe vont choisir si ils veulent 1° accepter l'initiative populaire, 2° accepter le contre projet du gouvernement ou 3° n'accepter aucune des deux autres solutions et donc garder l'ancienne loi.

Le système politique Suisse - 2/2

Conclusion

Actuellement au conseil fédéral il y a 2 conseillers fédéraux "UDC" (droite dur, pour certains extrême droite pour d'autres) 2 conseillers fédéraux "radicaux" (centre-droite proche de l'économie) 1 conseiller fédéral "démocrate-chrétien" (centre-gauche proche des familles plus ou moins aisées) et 2 conseillers fédéraux "socialistes" (ben c'est la gauche) dont une femme.

Donc en Suisse il n'y a pas de parti au pouvoir et pas d'opposition. Notre système politique est un système de consensus, tous les partis discutent et prennent les décisions ensemble (enfin en général). voilà je crois que c'est un résumé de notre politique nationale. J'espère que vous aurez a peu près compris comment nous fonctionons sinon j'aurais au moins essayé : -)